

La participation des personnes accueillies

Définition, cadre juridique, enjeux et mise en œuvre

Contexte

- Questionner la participation amène à s'interroger sur la place des personnes accueillies / accompagnées tant dans la définition de leur projet individuel, que dans le cadre de l'établissement ou le service où elles sont accompagnées, mais également au sein même de la société, en lien avec l'élaboration des politiques publiques qui les concernent.
- Sensibiliser et former les professionnels à la mise en œuvre de la participation est essentiel compte tenu des enjeux et de l'impact qui y sont liés, que ce soit dans le secteur social ou médico-social. C'est la question du sens de leur action qui est posée par la participation des personnes qu'ils accompagnent et/ou accueillent.

Objectifs

- Appréhender la définition et les enjeux de la participation des personnes accueillies
- Avoir une vision exhaustive des fondements juridiques et de leur mise en œuvre concrète
- Clarifier les impacts des modalités participatives sur les publics
- Avoir un éclairage sur les différentes modalités de mise en œuvre de la participation et du cadre dans lequel elles peuvent intervenir
- Remettre en question les pratiques pour les faire évoluer vers un fonctionnement plus participatif

Programme

- Cadre juridique et enjeux de la participation**
 - Définition et explication des 3 niveaux de participations (projet individuel, vie en collectif dans la structure et au sein de la société)
 - Les textes : le cadre juridique – les évolutions récentes : le changement de paradigme
 - La participation, à l'épreuve du terrain : la transformation des pratiques et des changements de places et ce que produisent les changements (les appréhensions, craintes et représentations négatives)
 - Les enjeux pour la structure, pour les personnes accompagnées et les équipes
 - Les bonnes pratiques recensées
- Mise en pratique**
 - La déclinaison au sein des établissements et services
 - Quelles conditions préalables à la mise en place de la participation au sein d'une structure ? À partir de recommandations de bonnes pratiques et de contributions diverses.
 - Exemples concrets de démarches participatives (impliquer les usagers dans l'évaluation interne, dans l'élaboration du projet d'établissement, dans le règlement de fonctionnement, etc...)

Date(s) :

Inter : 15 novembre 2019

Intra : date(s) à fixer avec l'adhérent

Lieu :

Inter : URIOPSS - Marseille

Intra : dans vos locaux ou dans les nôtres selon la pertinence

Durée :

Inter : 1 journée – 7 heures

Intra : selon vos besoins

Coût :

Inter : 275 €

Intra : selon la durée

Public :

Tout personnel du secteur social et médico-social

Méthodes pédagogiques :

- Apports de connaissances théoriques (juridiques et sociologiques)
- Echanges sur les pratiques et réflexions collaboratives
- Echanges entre participants

Intervenant :

Francis VERNEDE,
Conseiller technique à l'URIOPSS
PACA et Corse, Lutte contre les
exclusions & Santé